



Nombre de délégués en exercice : 14
Nombre de délégués présents : 9
Nombre de procuration : 1
Votes POUR : 10
Votes CONTRE : 0
Date de convocation : 03/04/2025

Délibération n° 2025/2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à 18 H 00, le comité syndical, dûment convoqué s'est réuni au siège du syndicat, à la zone industrielle du Moulin d'Enfour, sous la présidence de Mr Morell Michel

PRESENTS

M. Serge LAGRANGE (AIGUES VIVES)
M. Jean-Claude BREIL (DREUILHE)
M. LE LEANNEC Yves (LAROQUE D'OLMES)
M. Manuel LEAL et M. Christophe DRELON (LERAN)
MM. Michel MORELL et Régis ROULIN (REGAT)
Mme Catharina BLOMMERDE et M. Pascal SERRE (TABRE)

PROCURATION

M. VIDAL Gilbert à M. Jean-Claude BREIL (DREUILHE)

ABSENTS

M. Serge CHAUSSONNET (AIGUES VIVES)
M. Patrick VERGNES (ESCLAGNE)
M. Jean-Luc REBOLLAL (ESCLAGNE)
M. BELLECOSTE Robert (LAROQUE D'OLMES)

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : Approbation du compte de gestion 2024

Après s'être fait présenter le budget primitif, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

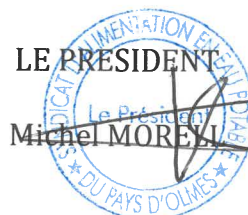
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme



Date de transmission à la s/Préfecture de PAMIERS : le 14/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71720 - S.A.E.P.P.O.

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	375 637,33		369 882,30		745 519,63
Fonctionnement	16 006,27		289 288,25		305 294,52
TOTAL I	391 643,60		659 170,55		1 050 814,15
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	391 643,60		659 170,55		1 050 814,15

Le Président
Michel MARELLI
Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Pays d'Oïmes

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 009-250900552-20250410-13-BF

Berger
Levrault

Résultats budgétaires de l'exercice

71720 - S.A.E.P.P.O.

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	891 759,56	1 904 667,66	2 796 427,22
Titres de recette émis (b)	516 122,23	1 927 376,61	2 443 498,84
Réductions de titres (c)		10 874,70	10 874,70
Recettes nettes (d = b - c)	516 122,23	1 916 501,91	2 432 624,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	208 625,98	1 904 667,66	2 113 293,64
Mandats émis (f)	146 239,93	1 630 720,84	1 776 960,77
Annulations de mandats (g)		3 507,18	3 507,18
Depenses nettes (h = f - g)	146 239,93	1 627 213,66	1 773 453,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	369 882,30	289 288,25	659 170,55
(h - d) Déficit			

Le Président
Michel MONTELLI
Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Pays d'Olmes

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 009-250900552-20250410-13-BF

Berger
Levrault